

# le lien

St-Jean



## C'est la rentrée

ÉDUCATION :

**La rentrée scolaire** p.4

LA VIE DES SERVICES :

**Culture** p.6

VILLE DE  
**saintjean**

[www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr)

# ça s'est passé



**9 JUIN**

La 7<sup>e</sup> cérémonie des petits lauréats, organisée par le service Petite Enfance, a rendu hommage à l'aviateur Antoine de Saint-Exupéry pour son œuvre visionnaire du Petit Prince.

**13 JUIN**  
Dans le cadre des Contes pour toutes petites oreilles, la bibliothèque a fait venir la compagnie Amapola à Palumbo avec son spectacle « Eau, là, là ».



**20 JUIN**

Séverine Pinaud, championne du monde de tennis par équipe des 40 ans, reçoit la Médaille de la Ville.

**7 JUILLET**

Super soirée entre amis, avant le départ en vacances et le passage au collège au bal des CM2 !



**7 JUILLET**

Comme chaque année la culture investit le lac pour un concert en plein air. Cette année c'est le groupe Gabriel Saglio & les Vieilles Pies qui a proposé une soirée inoubliable !



**11 JUILLET**

Démarrage des travaux de la nouvelle salle d'escalade Espace Alex-Jany, opérationnelle dès la rentrée.



**14 JUILLET**

Le maire et les élus durant la minute de silence lors de la cérémonie solennelle du 14 juillet.

**20 JUILLET**

La bibliothèque, la ludothèque et le centre social s'installent à la Maison de l'Enfance et de la Famille pour « Partir en livre »



## ÉDUCATION

La rentrée	4
Club des ados	5

## CULTURE

La vie des services	6
Saison culturelle	7
Zoom sur Palumbo	7

## ENVIRONNEMENT

Perturbateurs endocriniens	8
Labellisation de 2 éco-écoles	9
Bilan sur l'extinction de l'éclairage public	9
Les ragondins	10

## HISTOIRE

Nom des rues	11
--------------	----

## TRAVAUX

12

## BIBLIOTHÈQUE/ LUDOTHÈQUE

13

## TOULOUSE MÉTROPOLE

14

## VIE

### ASSOCIATIVE

15-17

## ÉTAT-CIVIL/EN BREF

À votre service	18
-----------------	----

## TRIBUNE LIBRE

19

# SOMMAIRE

# édito

## Mesdames, Messieurs,

L'heure de la rentrée a sonné.

Cette année encore, près de 1 000 enfants ont retrouvé les chemins des écoles de la commune, avec quelques nouveautés comme un ascenseur à l'école primaire de Preissac. Surtout, en cette fin d'année 2017, vont être lancées les réflexions pour la réhabilitation des écoles du centre avec la réalisation d'une étude de programmation à laquelle seront associés enseignants, parents d'élèves et personnel.

La rentrée, c'est aussi le moment de faire connaissance avec la nouvelle saison culturelle de la commune. Adossée à l'Espace Palumbo que nous vous présentons dans ces pages, il s'agit pour le service de bâtir une offre diversifiée, permettant à tous de découvrir de nouveaux horizons culturels. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en avant les agents œuvrant tout au long de l'année pour faire de ces moments culturels, des instants de plaisir et de détente.

Je vous invite tout particulièrement à venir assister aux concerts des Harmonies de L'Union et de Quint-Fonsegrives, le dimanche 24 septembre, à l'espace René-Cassin.

L'offre culturelle communale, c'est aussi la bibliothèque et la future médiathèque qui prend de plus en plus forme, en cette fin d'année 2017. « Les Granges » s'érigent au cœur de notre ville, son ouverture étant programmée au début de l'année prochaine. Nous devons fermer la bibliothèque au cours du mois de novembre pour organiser son déménagement. Je suis certaine que vous comprendrez cette mesure permettant de retrouver un nouvel espace, dont je peux vous assurer qu'il sera à la hauteur des attentes de tous.

« Les Granges » seront un espace accessible. C'est une traduction du « vivre ensemble » que nous défendons chaque jour à Saint-Jean. Au cours de l'année 2017 – 2018, nous consacrerons notre thématique municipale à « l'art d'être différent », ou comment prendre conscience de la richesse produite par la confrontation avec les différences, qu'elles soient physiques, culturelles, ethniques, mentales ou sociales.

Il ne faut pas non plus oublier les combats pour lesquels notre commune a été précurseur, comme celui contre les perturbateurs endocriniens, plus que jamais d'actualité.

Enfin, nous poursuivons toutes les actions engagées en faveur du développement durable et des gestes éco-citoyens. Les premiers résultats sont positifs, comme ceux des économies d'énergie réalisées grâce à l'extinction de l'éclairage public, la nuit. C'est tous ensemble que nous ferons de Saint-Jean une commune où il fait toujours bon vivre, respectueuse des générations futures.

Je souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire jalonnée de réussite, à toutes et à tous.

Bien fidèlement,

Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



Magazine municipal Septembre 2017 - N° 90

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie :  
05 61 37 63 00 • Rédaction et photos : Service Communication •  
Conception, réalisation et infographies : MicroSophia 05 62 71 01 26  
Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel  
de votre commune : [www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr). Vous pouvez adresser  
vos messages à : [contact@mairie-saintjean.fr](mailto:contact@mairie-saintjean.fr)





## Une rentrée scolaire sereine et sans changement

Les 999 enfants scolarisés à Saint-Jean (989 à la rentrée 2016) et leurs enseignants ont effectué leur rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

«Ce n'est pas à l'ordre du jour. Comme dans la plupart des villes de France, les rythmes scolaires ne changeront pas à Saint-Jean à la rentrée 2017» annonce Céline Moretto, Adjointe en charge de l'Éducation et de la Famille. Même si les communes avaient la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dès le mois de septembre, «la préparation d'une année scolaire demande du temps et du dialogue. Les nouveaux rythmes semblent bien fonctionner. Si l'on doit se pencher sur le sujet, ce sera après une large consultation avec tous les acteurs» ajoute l'élue. Comme chaque année, la sonnerie qui a



Les directeurs d'écoles de Saint-Jean, accompagnés de Marie-Dominique Vézian, Céline Moretto, Marie-Laure Déjean et Annie Cazaux.

retenti à 9 h précises a clairement signifié aux enfants et à leurs maîtres que les vacances étaient bel et bien terminées et qu'il était temps de se replonger dans l'ambiance studieuse de la rentrée. Entre premières expériences et habitu-

des, chacun doit se familiariser soit avec un nouvel environnement, soit avec un nouvel enseignant, ou encore avec de nouveaux camarades. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la rentrée des enfants de petite section maternelle s'étale sur 2 à 3

jours, afin que les enfants prennent leurs marques en douceur.

### Une rentrée scolaire 2017-2018, marquée par une légère augmentation des effectifs.

Les effectifs scolaires dans le détail au sein des 5 écoles :

361 enfants en maternelle et 638 enfants en élémentaire.

Centre maternelle : 138

Centre élémentaire : 243 dont 9 élèves en classe Ulis

Preissac maternelle : 132

Preissac élémentaire : 218

Marcel-Langer maternelle : 91

Marcel-Langer élémentaire : 169

5 nouveaux enseignants sur les 47 intervenant dans les écoles de Saint-Jean ont fait leur rentrée.

Pour le collège Romain-Rolland, les effectifs sont de 669 élèves dont 166 dans les 6 classes de 6<sup>e</sup>, 173 dans les 6 classes de 5<sup>e</sup>, 178 dans les 6 classes de 4<sup>e</sup> et 152 dans les 6 classes de 3<sup>e</sup>.

### Une tarification souple et adaptée aux revenus, enregistrant une toute légère hausse

En 2017-2018, seule une hausse de 0.01€ est appliquée sur le tarif de la séquence du midi ALAE, les tarifs matin et soir restant inchangés.

Pour l'ALSH, la tarification des sorties étant supprimée, les tarifs journée sont revalorisés de 0.20€ et ceux des 1/2 journée, de 0.10€.

#### FOCUS SUR LES BUDGETS

Depuis septembre 2015, deux réformes principales ont impacté les budgets de fonctionnement des structures d'accueil : le mercredi après-midi devenu temps périscolaire (et non plus extrascolaire) et la facturation des ALAE par séquences (matin, midi, soir) à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cela a eu pour effet d'accroître le budget de fonctionnement des ALAE et de diminuer celui de l'ALSH. Le budget global des structures d'accueil a malgré tout baissé de 125 416€ entre 2015 et 2016.

# Club Ados



**Quelques changements apportés en 2017-2018 pour ce lieu dédié aux 11-14 ans. Projets sportifs, culturels, de loisirs... en privilégiant la prise d'autonomie, le respect du groupe et du collectif. Pour apprendre à bien vivre-ensemble, tout simplement.**

- Création d'un tarif journée ou 1/2 journée pour mieux connaître le nombre de jeunes accueillis et ainsi mieux anticiper les projets et les équipes d'animation. Abandon de l'adhésion annuelle et des tarifs sorties.
  - Réservation sur le Kiosque famille, ou au service Éducation dans les mêmes conditions que l'ALSH.
  - A compter de l'été 2018, possibilité pour les jeunes scolarisés en CM2 et accueillis en 6<sup>e</sup> en septembre 2018 de s'inscrire au Club Ados.
- Ouverture du Club Ados uniquement durant les vacances scolaires, tous les

jours de 8 h 45 à 18 h.

Lieu : 16, chemin du Bois-de-Saget pour les vacances de Toussaint et aux Granges, près de la mairie, à partir des vacances de février 2018.

Accueil possible en journée ou en 1/2 journée (8 h 45 - 13 h ou 13 h - 18 h); repas à fournir par la famille.

Dates de fermeture :

**Été 2017** : du 7 au 18 août

**Noël 2017** :

du 26 décembre au 5 janvier 2018

**Été 2018** : du 13 au 24 août

### Des changements pour les structures d'accueil menés dans la concertation

Début 2017, une enquête menée par le Service Éducation auprès des Familles a permis de mettre en évidence l'attachement des usagers aux structures péri et extrascolaires, gérées par la ville. Permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle, ces accueils sont essentiels dans l'organisation des familles saint-jeannaises, que ce soit les ALAE pendant le temps scolaire, l'ALSH ou le Club Ados pendant les vacances.

Quelques ajustements travaillés avec les représentants de parents d'élèves et présentés en Commission d'élus vont permettre d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'ALSH :

- Abandon des tarifs sorties peu lisibles pour les familles
- Fermeture l'avant dernière semaine des vacances d'été et non pas la dernière semaine des vacances, cela pour répondre aux demandes des familles.

# Service culture



Marianne, Magaly, Yannick et Ingrid accompagnés de Marie-Laure Déjean et de Marie-Christine Picard, adjointe déléguée à la Culture.

**Né en 2006, le service Culture de Saint-Jean a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique culturelle de la Ville selon les grandes orientations fixées par les élus.**

**Sous l'égide de Marie-Christine Picard, adjointe déléguée à la culture, ce service est placé sous la responsabilité de Marie-Laure Dejean, directrice générale adjointe à l'éducation et à l'animation de la vie culturelle et locale.**

Les Saint-Jeannais peuvent bénéficier sur leur territoire de propositions culturelles variées, organisées dans des lieux dédiés ouverts à tous.

Saint-Jean mène une politique volontaire et affirmée dans le domaine culturel. La Ville s'inscrit dans une dynamique globale : éducative, sociale et culturelle en proposant des actions riches et multiples pour toucher les différents publics qui composent la ville, qu'il s'agisse des enfants, des jeunes, des familles, ou des seniors.

Une grande attention est portée à la qualité de la programmation culturelle, qu'elle soit municipale ou associative, à l'organisation d'événements novateurs, dont les actions dites « hors les murs », dans la perspective d'ouverture et de renforcement de l'attractivité de la ville.

La Bibliothèque est ainsi un partenaire privilégié tant le spectacle vivant et l'écrit sont intimement liés. Ce service fera d'ailleurs l'objet d'une présentation spécifique dans la prochaine édition du « Lien ». Ainsi, de nombreux projets sont menés de concert pour le plus grand plaisir de tous.

Le service Culture joue également un rôle important de « passeur », de médiation culturelle en facilitant le lien entre le public et l'œuvre, quelle qu'elle soit. Cela est vrai

auprès des scolaires, mais aussi auprès de tout autre public.

## Des actions qui s'articulent autour de différents axes :

- Favoriser l'accès à la culture pour tous en proposant une programmation riche, variée, accessible dès le plus jeune âge, sur des temps adaptés.
- Amener l'art partout, en transformant les lieux culturels en des espaces ouverts et vivants et en investissant les espaces publics.
- Adapter l'offre culturelle aux caractéristiques de la population en repensant la programmation de l'Espace Palumbo et en développant de nouvelles formules conviviales.
- Développer les projets intergénérationnels pour faire croiser/ rencontrer les publics et tisser le lien social.
- Développer les collaborations avec les acteurs du territoire et permettre leur implication dans la programmation d'événements.
- Renforcer le maillage du territoire au niveau local avec les communes environnantes en développant des actions concertées et à l'échelle de la Métropole en étant partie prenante des actions Métropolitaines.



**Le service Culture est constitué de 4 agents :**

**Marianne Roques,**  
responsable du service  
marianne.roques@mairie-saintjean.fr

**Ingrid Béraut,**  
assistante du service  
05 61 37 74 06  
ingrid.beraut@mairie-saintjean.fr

**Magaly Barbe,**  
régisseur billetterie  
05 61 37 63 28  
magaly.barbe@mairie-saintjean.fr

**Yannick Duhau,**  
Régisseur spectacle  
06 45 97 28 04  
yannick.duhau@mairie-saintjean.fr

**Des actions spécifiques en direction des scolaires :**

Le service culture favorise les passerelles, les rencontres entre les artistes les écoliers et collégiens de la ville. La découverte de différents modes d'expression artistique, l'organisation d'ateliers, de bords de scènes et l'ouverture à des répétitions sont autant d'espaces de création et d'échanges, qui permettent aux enfants et jeunes de découvrir de nouveaux horizons et d'aborder les réalités professionnelles de la création artistique.

**La salle de spectacle Espace Palumbo :**

L'Espace Palumbo est une salle de spectacle municipale gérée en régie directe. Sa capacité d'accueil est de 250 places assises et 600 places debout.

Outil de la politique culturelle de la Ville, c'est un lieu culturel entièrement équipé en son, lumière et vidéo. Le projet culturel et artistique s'articule autour de la diffusion du spectacle vivant, de l'accueil de résidences d'artistes, du développement de partenariat avec les acteurs culturels du territoire et de la Métropole.

Chaque année, une vingtaine de spectacles sont programmés par la Ville. Les associations culturelles de Saint-Jean complètent cette programmation municipale en proposant également une quinzaine d'événements. La programmation des associations est consultable sur le site de la Mairie.

Tous les genres sont représentés : [musique (variétés, classique, musique du monde, jazz...), théâtre, danse, match

d'impro, projection cinématographique, conférences], et tous les publics ciblés.

L'Espace Palumbo peut aussi être loué pour des manifestations culturelles internes aux associations ou aux entreprises.

**Contact location :**

vieassociative@mairie-saintjean.fr

**Achat de billets spectacle :**

La billetterie en ligne permet d'acheter, à tout moment et de façon entièrement sécurisée, des billets pour tous les événements organisés par le service culture de la ville (concerts, spectacles, conférences, ...). Rendez-vous sur le site de la ville et cliquer sur le lien de billetterie en ligne (onglet billetterie). La confirmation de réservation est à présenter au guichet le soir du spectacle.

Autre moyen d'acheter des billets : auprès du régisseur spectacle, grâce à une permanence en Mairie, ouverte les lundis de 13 h 30 à 18 h et vendredis de 9 h à 12 h. Le guichet est ouvert les soirs de spectacle, sans réservation, dès 20h avec la possibilité de paiement par carte bancaire, espèces et chèque.

**La saison culturelle 2017-2018**

va vous permettre de découvrir des artistes (The Soulshine voices & the Gospel Choir) et de reprendre rendez-vous avec ceux que vous connaissez et aimez (Acide lyrique) ! Mais c'est aussi :

- Le plaisir de voir des artistes vivre sur notre territoire, tout au long de la saison avec le projet « Intersections » de la Cie Empreintes ;
- Le plaisir de vivre ensemble des moments

de partage (Le Cercle-Cie La Baraque, Intersections- Cie Empreintes) ;

- Le plaisir de rire ensemble (Saignant mais juste à point- Thierry marquet) ;

- Le plaisir et l'intérêt de considérer la famille sous l'angle haut en couleurs de la relation parents et adolescents, par les Compagnies La Caravole et La Volière.

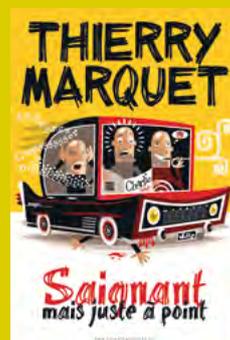
C'est au total, plus d'une trentaine de spectacles, 3 résidences portées par les acteurs culturels et associatifs de la ville, enrichis par les propositions de Toulouse Métropole (Lumière sur le Quai,...)

La programmation culturelle enfance et jeunesse s'étoffe pour éveiller l'imaginaire et la sensibilité des jeunes spectateurs. Accessible dès 1 an dans le cadre des « Contes pour toutes petites oreilles » en partenariat avec la bibliothèque, elle vise à questionner petits et grands : « Le bruit des couleurs », « Tout- ou presque » - sur les bisous volants ; « Le Monde de Jeanne » qui aborde la vie quotidienne d'une enfant dyspraxique, « Monstres moi » qui porte une réflexion sur les peurs.

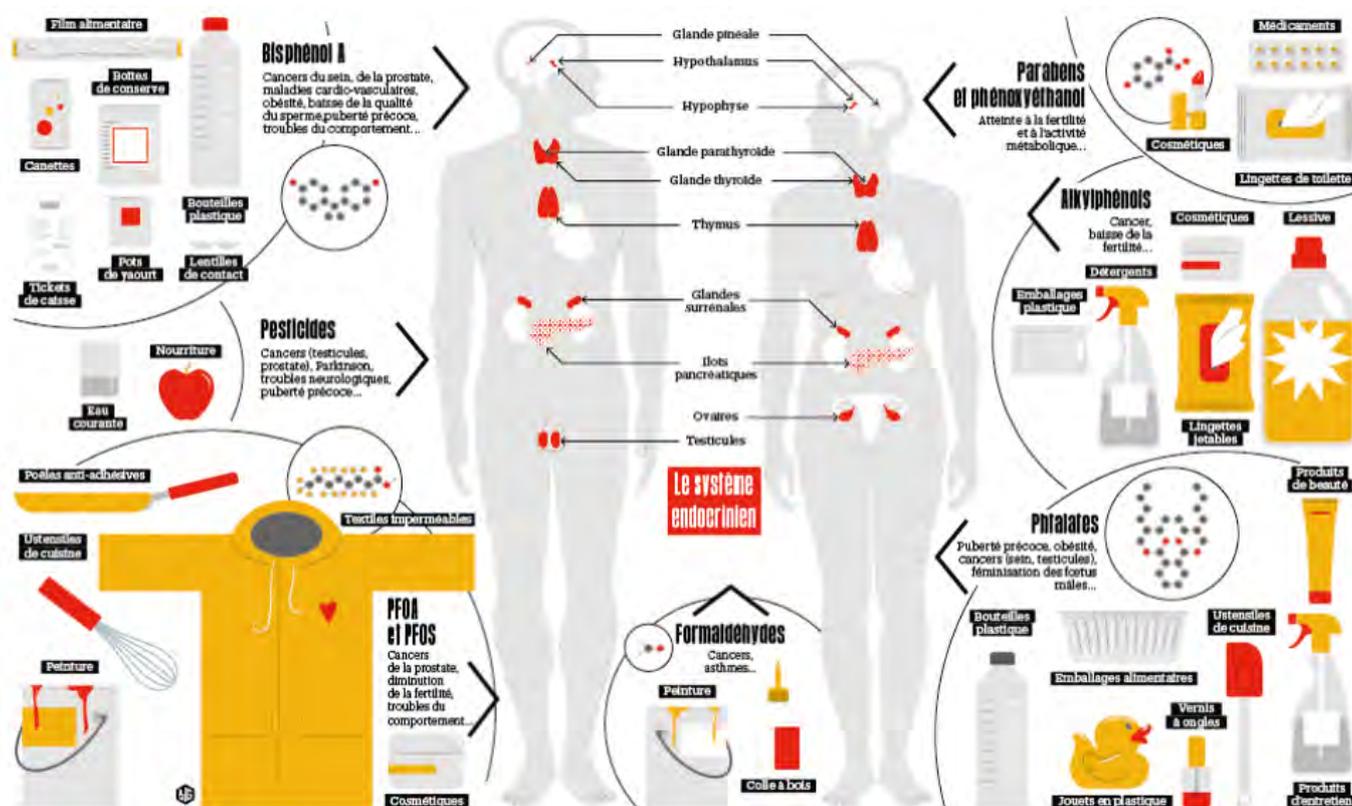
La saison sera ponctuée d'événements « Hors les murs » (Concert sur le parvis des Granges, fête de la musique, concert du lac, expositions). Alors, vigilance de mise, plaisirs en perspectives, Saint Jeannais, c'est à vous !

Bonne saison 2017-2018 !

Le programme de la saison est disponible dès à présent sur le site internet et dans les différents services de la ville.



# Les perturbateurs endocriniens



Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques capables d’interagir avec le système hormonal des êtres vivants, notamment en ce qui concerne le métabolisme et les fonctions reproductrices.

La dose ne compte pas, car ils peuvent agir à des doses extrêmement faibles sur l’action des hormones. C’est à l’âge où le système hormonal est le plus sollicité que la perturbation endocrinienne est le plus à craindre : chez le fœtus avant la naissance, dans la petite enfance au moment de la croissance, à la puberté pour la maturité sexuelle.

De très nombreuses substances sont en cause : le Bisphénol A est parmi les plus étudiées. Il a de remarquables qualités physiques alliant résistance et élasticité, aussi est-il très utilisé, notamment pour les matières plastiques utilisées dans les contenants alimentaires, les jouets, les encres des tickets de caisses, toutes ma-

tières constituant des voies d’entrée dans les organismes humains. Il est aussi présent, avec beaucoup d’autres, dans la nature, contaminant les chaînes alimentaires.

A côté de la famille des bisphénols, sont en cause les **parabènes** présents dans les cosmétiques et les lingettes hygiéniques... les **formaldéhydes** présents dans les peintures et les colles à bois des meubles..., les **alkylphénols** présents dans les lessives, détergents et cosmétiques, les **PFOA** ou retardateurs de flamme, présents dans les poêles antiadhésives, les peintures... les **phthalates** présents dans les emballages alimentaires, les produits d’entretien, ou de beauté comme le vernis à ongles...et les pesticides en général...

En résumé les perturbateurs endocriniens sont aussi bien présents dans les produits manufacturés que les produits d’origine végétale.

L’UFC-que-choisir a ainsi publié une liste de 185 cosmétiques contenant ces substances indésirables ! Les études scientifiques les surveillent dans les cheveux aux différents âges de la vie, ou dans l’air extérieur ou intérieur des habitations. En décembre 2016, l’agence « Santé publique France » a testé 4 000 femmes ayant accouché en 2011 : près de 70% d’entre elles présentaient des traces de Bisphénol A dans le sang du cordon ombilical, et toutes, des traces de différentes substances, notamment pesticides.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

Les perturbateurs endocriniens sont impliqués dans l'augmentation de nombreuses pathologies : malformations génitales à la naissance, troubles neurocomportementaux (troubles de l'attention ou d'hyperactivité, autisme...), cancers hormonaux dépendants (sein, testicule), troubles de la fertilité, maladies neurologiques (Parkinson) ou du sang...

Ils portent aussi atteinte à la **biodiversité**, en féminisant les espèces. Les insecticides néonicotinoïdes sont destructeurs des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons..) en raison de leur neurotoxicité, mais aussi par atteinte de leur qualité spermatique...

## COMMENT S'EN PRÉMUNIR : INTERDIRE ET PROTÉGER !

Le Bisphénol A est sans doute le perturbateur endocrinien qui a été le plus étudié dans le monde. Mais les intérêts commerciaux et leurs « lobbies » vont à l'encontre des impératifs de santé publique ! L'Union Européenne a pris beaucoup de retard face à ces contournements...

La science et les consommateurs, représentant la société civile, doivent s'allier pour imposer les réglementations nécessaires.



Ainsi à Saint-Jean en juin 2009, le maire Gérard BAPT signait un arrêté interdisant la vente des biberons au bisphénol sur le territoire communal, malgré l'opposition

du Préfet de l'époque. L'interdiction était votée en France l'année suivante, et étendue à l'Union Européenne en mars 2011...

Pourtant le bisphénol est toujours présent dans les contenants alimentaires, en plastique ou en conserve !

Certains produits ou pesticides ont néanmoins été interdits ou strictement réglementés en Europe. Mais nous sommes loin du compte face aux milliers de substances chimiques présentes dans notre environnement, dans l'air, l'eau, l'alimentation, produits industriels...

## IL FAUT SE PROTÉGER !

L'effet des perturbateurs endocriniens est particulièrement délétère pendant certaines « fenêtres d'exposition » : la grossesse, les premières années de la vie, la puberté... De la conception à la post-puberté, il faut être vigilant et limiter au maximum les expositions de la femme enceinte et des enfants !

- **Pour l'alimentation** préférer les fruits, légumes et céréales « bio ». A défaut peler les végétaux qui peuvent l'être pour diminuer l'exposition aux pesticides...

Ne pas abuser des aliments transformés industriellement, et ne pas chauffer dans les contenants en plastique : transférer dans des assiettes ou des casseroles avant de chauffer...

- **Pour l'air intérieur**, éviter absolument les atmosphères enfermées en présence d'enfant. Bannir les produits supposés « parfumer » et les insecticides et anti parasitaires pour animaux. Assurer une bonne aération.
- **pour les femmes enceintes** : éviter les plats cuisinés industriels et les conserves ; porter des gants pour utiliser des détergents et biocides ; peindre et meubler la chambre de bébé à naître bien avant l'accouchement, en aérant beaucoup ; éviter le plus possible les antalgiques et les produits cosmétiques... et bien entendu le tabac et l'alcool !

Pour plus de détails : voir le site [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

## BRÈVES

### Eco-écoles :

Et de 2 !

Après l'école élémentaire Preissac, c'est au tour de l'école Marcel-Langer d'obtenir le label « Eco-école » en juin 2017.

Leur projet porte sur la réduction de la consommation d'eau dans l'école. La communauté éducative (enseignants, élèves, personnel communal, ALAÉ, participation des parents d'élèves aux réunions) a œuvré dans ce sens tout au long de l'année et leurs efforts ont été récompensés. L'ensemble des acteurs a été sensibilisé à tel point que la consommation d'eau a diminué dans l'école.

L'école élémentaire Preissac a obtenu le label pour la 3ème année consécutive. En 2016-17, les écoliers ont aussi travaillé sur le thème « économiser l'eau ». Les CE1/CE2 ont réalisé des plaquettes pour les familles. Les CP et CE1 ont fabriqué des affichages pour les toilettes. Les robinets d'eau ont été remplacés par la ville par des boutons poussoir et un récupérateur d'eau va être installé.

En 2017-2018, les 2 écoles s'engageront sur un autre projet, dans le cadre d'éco-écoles.

**Le label Eco Ecole est la reconnaissance de l'engagement éco-citoyen et éco-responsable des écoliers.**

Les 2 écoles, en travaillant sur l'eau, en accord avec la thématique municipale de la préservation des ressources naturelles, ont développé des actions de sensibilisation accrue à la gestion de cette ressource et ont mis en place des actions concrètes au sein des écoles visant à l'économiser. Ils ont ainsi compris que la ressource est rare et vitale et que derrière un robinet coule une rivière.

### Eclairage public :

51 000 Kwh ont été économisés suite à l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers de la ville, sachant que l'extinction a démarré le 2 mai 2016 uniquement.

## Ragondins

# La délicate gestion de ces animaux classés nuisibles

### IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le ragondin, de la famille des rongeurs, qui appartient à une espèce invasive, est classé animal nuisible. Cela pour plusieurs raisons qui touchent notamment à la préservation de l'environnement et à la santé humaine. Contrairement à son milieu d'origine où il existe des prédateurs, en France, à l'exception de l'homme et du renard roux, le ragondin adulte n'a pas de prédateurs. Se pose alors la question de la gestion de son expansion.

La prolifération du nuisible entraîne une consommation excessive de végétaux, en conséquence, une menace sur la biodiversité (certaines espèces végétales aquatiques ainsi que sur des espèces d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés) par la destruction de leur habitat.

De par son mode de vie (construction d'un réseau de galeries au niveau de berges), il entraîne une dégradation et une mise à nu des berges. Il favorise ainsi leur érosion progressive et leur instabilité ce qui contribue à l'envasement des voies d'eau voire à la déstabilisation des ouvrages (digues, barrages ou routes...).

### PRÉVENTION ET GESTION DE LA PROLIFÉRATION

En matière de prévention, le 5 septembre 2016, la mairie de Saint-Jean a émis un **arrêté municipal portant interdiction de nourrir les animaux sauvages**, dont les ragondins. En termes de santé publique, l'animal est vecteur de maladies pour l'homme et les animaux domestiques, de la douve du foie à la leptospirose (maladie bactérienne présente souvent bénigne, mais peut conduire à l'insuffisance rénale, voire la mort dans 5 à 20% des cas). Ainsi, afin de préserver les enfants, la mairie a été amenée à intervenir depuis plusieurs années à proximité de l'école Saint-Jean-Centre, les nuisibles s'en approchant par le biais du ruisseau tout proche.



Une galerie de ragondins à proximité de l'école Saint-Jean Centre

### RISQUE SUR LA SANTÉ HUMAINE

Suite à l'arrêté du 24 mars 2014 émis par le ministère de l'écologie, qui permet la destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain, la commune a demandé à M. Da Ponte, garde forestier et piégeur agréé, de veiller à limiter la prolifération des ragondins.



Berge minée par les terriers de ragondins

Il est donc important de ne pas participer à la prolifération de l'espèce, et de venir signaler la présence de ragondins en mairie. Ne pas s'approcher de l'animal il peut être agressif et possède de belles dents...

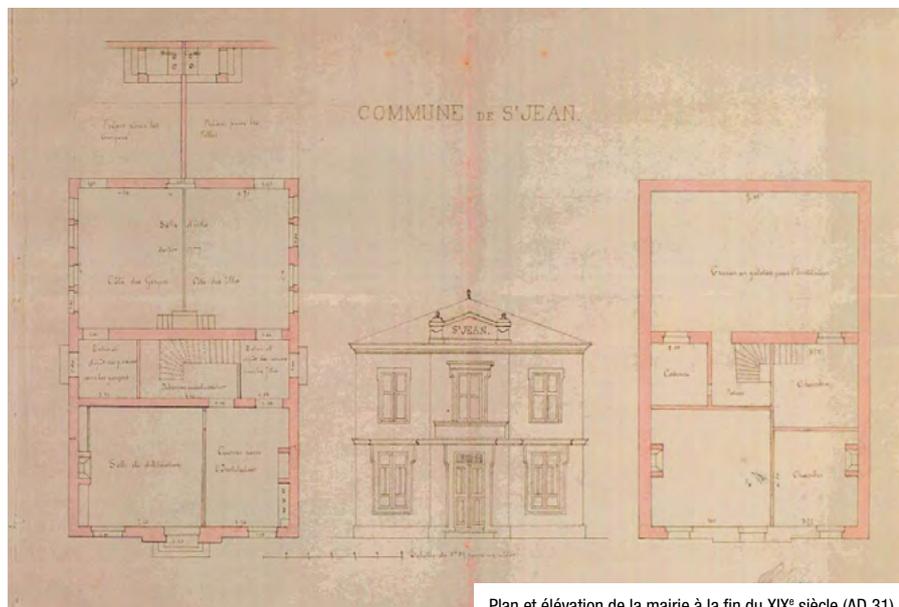
### Petit calcul

Durant une année favorable, un couple de ragondins peut produire environ 6 jeunes par portée, la femelle pouvant avoir trois portées dans l'année.

Parmi les 6 jeunes, il peut y avoir 3 femelles qui seront capables de se reproduire dans l'année et de donner chacune 6 autres jeunes. Après une année, ce couple est donc à l'origine de 24 nouveaux individus. Si ces nouveaux individus forment 12 nouveaux couples et que les conditions restent favorables, on aboutit au chiffre de

**312 nouveaux individus en 2 ans !**

# Saint-Jean au temps de la mairie-école



Plan et élévation de la mairie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (AD 31)

d'échanger sa bâtisse contre un terrain. Celle-ci est située entre la route d'Albi et l'allée de l'église (aujourd'hui avenue de l'Eglise), sur un terrain d'une contenance de 1953 m<sup>2</sup>. Le maire accepte la transaction mais les réparations de la bâtisse sont trop coûteuses et longues. Il faudra reconstruire ! La dépense pour la nouvelle école-mairie s'élève à la somme de 18 826 francs mais la commune ne dispose que de 16 025 francs. Malgré les diverses subventions de l'Etat et du Département, la vente de terrains communaux ou des matériaux de l'ancienne bâtisse, le compte n'y est pas... Le manque à gagner est compensé par un emprunt qui sera remboursé par une imposition extraordinaire d'une durée de onze années. La construction de la nouvelle mairie-école, terminée en 1875, est inaugurée par le nouveau maire Pierre Négrier. La rentrée de 1876 se fait dans les nouveaux locaux déjà occupés par le maître. Au rez-de-chaussée se tient une salle d'école séparée en deux avec un côté pour les garçons et un autre pour les filles. Il y a également une salle des délibérations du conseil municipal, une cuisine pour l'instituteur et un débarras. A l'étage se trouvent trois chambres, un grenier et un cabinet.

Le divorce est consommé ce 4 décembre 1868, par arrêté préfectoral... Saint-Jean et L'Union se séparent pour former deux communes distinctes. La nôtre compte quelque 358 habitants. Le premier maire se nomme Amédée Cornac auquel succède Jean Berdier. C'est au tour de Léon Deloume, dès 1871, de prendre les destinées de la commune.

Dès l'année suivante, il engage des délibérations afin d'entreprendre la construction d'une nouvelle école. L'ancienne étant devenue trop exiguë, on projette de la remplacer car sa situation empêche toute possibilité d'agrandissement. Le nouvel établissement est également prévu pour recevoir la mairie. Or voici qu'un Saint-Jeannais, le sieur Bordières, propose

## L'histoire des rues



Les voies du Parc Saint-Jean, tout juste en face de la clinique de L'Union, perpétuent la mémoire de grands hommes qui ont marqué la médecine... On y trouve les rues Louis Pasteur, René Laennec, Alexander Fleming et Ambroise Paré. Ce dernier est né dans la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle, à Bourg-Hersent. Chirurgien des champs de bataille du roi, Ambroise Paré est considéré comme le père de la chirurgie moderne et l'inventeur de nombreux instruments. Il est mort à Paris en 1590.



La rivière qui borde la partie est de notre commune se nomme la Sausse. D'une longueur de 22,1 km, elle prend sa source à Vallesvilles pour se jeter, après Saint-Jean, dans l'Hers au niveau de L'Union et Toulouse. Les principaux affluents de la Sausse sont : la rivière Seillone (24,1 km) et divers ruisseaux de Béval (3 km), Gascon (3,3 km), de Gilet (3,7 km), de Louvassac (4,2 km) et des Margues (4,9 km). Situé sur la Sausse un pont relie Saint-Jean et Montrabé.



**RUISSEAU DE LA PITCHOUNELLE**

Mise en sécurité de l'exutoire  
**Durée** juin à septembre 2017  
 450.000 €  
 Financement : 100 % TM



**RUE DES ACACIAS ET DES BOULEAUX**

Rénovation réseaux EU et eau potable  
**Durée** entre octobre et décembre 2017  
 270.000 €  
 Financement : 100 % TM



**RUE DES ROSES**

Rénovation éclairage public - effacement des réseaux BT - télécom  
 360.000 € TTC  
 Financement SDEHG et ville  
**Durée** : entre octobre 2017 et avril 2018



**RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

réfection trottoirs  
 35.000 € TTC  
 Financement 100 % TM  
**Durée** : entre octobre et novembre 2017



**RUE RONNIE PETERSON**

Rénovation trottoirs  
 60.000 € TTC  
 Financement 100 % TM  
**Durée** : entre octobre et novembre 2017



**RUE JEAN MONNET**

mise en double sens du barreau de voie actuellement en sens unique  
 146.000 € TTC  
 Financement 100 % TM  
**Durée** : entre octobre et décembre 2017

# C'est la rentrée !

Les activités proposées par la bibliothèque reprennent. Pensez à vous inscrire... ou à vous réinscrire !

## Les goûters littéraires

Tous les deux mois environ, autour d'une tasse de thé, vous êtes invités à partager vos impressions de lecture sur cinq ou six romans liés à l'actualité littéraire. Un moment convivial pour échanger et découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles pistes de lecture.

Le lundi de 14 h à 15 h 30.  
1<sup>ère</sup> séance le 11 septembre.  
Gratuit. Sur inscription.

## Les Contes pour toutes petites oreilles

Les tout-petits ont aussi leur rendez-vous. Une fois par mois, ils sont accueillis pour une animation autour du conte. Confortablement installés sur des tapis avec une maman, un papa, une mamie ou une nounou, les enfants sont invités à découvrir histoires et comptines. Un temps de partage, un lieu de rencontres et un moment ludique pour faire ses premiers pas dans le monde de l'imaginaire et des livres.

Le mardi à de 10 h à 10 h 30 ou de 11 h à 11 h 30  
(en raison du déménagement de la bibliothèque, les séances de novembre et janvier sont annulées)  
1<sup>ère</sup> animation le 17 octobre.  
Gratuit. Sur inscription, une semaine avant la séance.

Un coup de cœur pour prendre le chemin de l'école en musique, en chansons et dans la bonne humeur !

- **Bulle et Bob à l'école**, de Natalie Tual, Gilles Belouin, Ilya Green (Didier jeunesse, Polichinelle / Un livre, un CD)  
Demain, c'est la rentrée ! Bulle et Bob n'arrivent pas à s'endormir. Ils vont chercher leur cartable et déballetent toutes leurs affaires. Et la maîtresse ? Si ça se trouve, elle non plus, elle n'arrive pas à dormir...  
Si ça se trouve, la maîtresse stresse...



## L'atelier d'écriture

« Qui a décidé que l'on doit écrire seulement quand on a quelque chose à dire ?

L'art consiste précisément à ne pas écrire ce que l'on a à dire, mais quelque chose de complètement imprévu. »

Gombrowicz

Vous n'avez jamais participé à un atelier d'écriture ? Et si vous vous lanciez dans l'aventure ?

Ecrire c'est comme tout, ça s'essaie, ça s'apprend. Un atelier c'est un lieu rassurant, où chacun peut s'exprimer, être lu. Un lieu où les propositions d'écriture sont faites pour ouvrir des pistes, pour permettre d'oser écrire en toute confiance, risquer son imaginaire et ses mots. On échange, on en parle, avec intérêt et bienveillance.

Si vous avez déjà écrit, seul ou en atelier, vous pouvez aussi nous rejoindre...



4 ateliers animés par Sylvette Labat,  
les vendredis 22 septembre, 20 octobre,  
17 novembre et 22 décembre  
de 18 h 15 à 20 h 15  
Sur inscription  
Tarif : 4 séances : 8 €

## Coup de cœur Ludothèque

*Mots Mêlés, qu'est-ce que c'est ?*

Qui n'a jamais joué aux mots mêlés pour se détendre ?

Voici une version plateau, pour pouvoir enfin y jouer à plusieurs ! Un jeu d'observation dans lequel il faut retrouver, le plus rapidement possible, les mots cachés dans la grille.



## GRAND PARC GARONNE : UN PROJET FLEUVE !

# De Toulouse à Saint-Jory, les réalisations liées au Grand Parc Garonne s'accélèrent, **au bénéfice de tous !**

Corridor écologique propice à la détente, aux loisirs et à la promenade, la Garonne constitue un formidable atout, pour Beauzelle, Blagnac, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Saint-Jory, Seilh et Toulouse, les sept communes de notre Métropole qu'elle irrigue.

Le fleuve constitue un marqueur identitaire fort pour notre territoire et mérite d'être mis en valeur par la création de cheminements pour les cyclistes et les piétons, l'installation de nouveaux espaces de détente et de convivialité et une réhabilitation à la hauteur de la beauté et de la valeur patrimoniale des sites traversés.

Projet phare de Toulouse Métropole, les réalisations du Grand Parc Garonne s'accélèrent pour répondre à cet objectif. Après la création du parcours cyclable Ginestous-Sesquières et les réhabilitations du Port de la Daurade puis du port Viguerie (à Toulouse, où elles ont été accompagnées de la rénovation des murs-digues historiques), plus en amont, sur la berge Saint-Michel Empalot, un parcours santé a été implanté. En aval, à Gagnac-sur-Garonne, un vaste espace de nature et de loisirs a été créé et les berges naturelles de Seilh ont été aménagées.

De nouveaux aménagements vont encore voir le jour, à Blagnac et Beauzelle où des espaces de nature accueilleront prochainement les publics sur les berges du fleuve, et à Toulouse où vont être aménagés de nouveaux espaces



Entre Blagnac et Beauzelle, pour mieux admirer la Garonne, de nouveaux belvédères seront installés le long des berges. Ici, aux Quinze sols, un belvédère prendra place face au Moulin de Naudin.

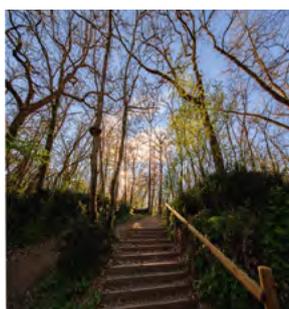
verts ainsi que des promenades en pieds de digues. Toulouse Métropole, présidée par Jean-Luc Moudenc, aura investi 30 millions d'euros entre 2015 et 2020.

Ces interventions illustrent notre volonté de multiplier les ouvertures entre la Garonne et le tissu urbain environnant. Que ce soit en termes de paysage ou d'usages, elles génèrent une appropriation des bords de la Garonne, dans le respect de son caractère naturel.

Retrouvez toutes les informations  
sur le Grand Parc Garonne : [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)



Gagnac-sur-Garonne



Seilh

**Gagnac sur Garonne** - Aire de jeux pour les enfants, verger pédagogique, création d'un belvédère et de pistes cyclables... Depuis 2016, un espace nature et loisirs fait le bonheur des petits et des grands à Gagnac-sur-Garonne.

**À Seilh**, place à la nature. Bois du Bouscassié, des aménagements ont été apportés pour profiter pleinement de ce coin sauvage, valoriser son patrimoine historique et naturel.

toulouse  
métropole

## Club de l'Âge d'Or

Pour lutter contre l'isolement des personnes du 3<sup>e</sup> âge, en leur proposant des moments de détente et de partage.



Diverses activités : sportives (gym douce, marche), artistiques (chant, danse), culturelles (informatique, voyages, sorties), réunions festives (repas, après-midi dansantes, goûters, lotos) jeux de société (cartes, scrabble ...).

### Nos moments forts du 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- L'Assemblée Générale le 31 janvier, au cours de laquelle ont notamment été approuvés nos rapports d'activités et financiers concernant l'année 2016, suivie d'un goûter ;
- Les goûters organisés : galette des rois, fête des grand-mères avec la participation des enfants du centre de loisirs, fête du muguet ;
- Deux après-midi dansantes, activité festive mise en place cette année ;
- Une sortie « Belle Journée Aveyronnaise » ;

- Présentation aux adhérents d'une tablette commercialisée par la Poste, dédiée aux séniors.

Nos interventions dans les animations organisées par la municipalité :

- Participation à la journée du livre
- Participation au gala des associations
- Participation à la journée de la nature (élaboration d'un jeu de piste)

Pour terminer le semestre, une réunion s'est tenue avec tous les acteurs de l'Age d'Or, membres du bureau et animateurs, en présence de Madame le Maire, Marie-Dominique Vézian, et son adjointe déléguée aux affaires sociales et à la solidarité, Patricia Bru, et du Président de l'OMS, Jean-Claude Bru. Au cours de cette réunion, chacun a pu s'exprimer, évoquer ses éventuels remarques et souhaits.

### 2<sup>e</sup> semestre 2017

#### Dates à retenir

#### Septembre :

- le 9, Forum des Associations ;
- le 19, sortie sur la Côte Vermeille.

#### Octobre :

- le 14, journée du jeu ;
- du 16 au 21, voyage « La Riviera Française ».

#### Novembre :

- le 15, goûter des anniversaires ;
- le 29, notre super loto ouvert à tous.

Rejoignez-nous !

Une seule condition à remplir, avoir 60 ans minimum...



## Génération +

### Nos nouveaux partenaires à l'honneur

La Fête de la Nature 2017 fut pour G+ la confirmation que nos partenaires et liens nous soutiennent dans nos actions. L'arbre à souhaits proposé par Frédérique auprès des jeunes visiteurs a recueilli de nombreuses remarques pertinentes transmises au service Développement Durable de la ville. Le concours « Décorez vos nichoirs » remporté par David et Gabriel avec le soutien de René Aznar, photographe animalier qui vient d'intégrer notre groupe, aura permis également de faire plus ample connaissance avec Symbiosphère en participant à la préservation de la biodiversité locale. Comme les années précédentes, les serres de pécarrière ont, avec la botanique, contribué à la réussite de cette journée. Les adhérents de jaccède.com présents sur le stand ont intégré notre nouvelle structure. Une cité accessible dans un environnement préservé avec nos amis les animaux.

[generationplus.monsite-orange.fr](http://generationplus.monsite-orange.fr)

## NET'S Basket

Une nouvelle saison débute, le club de basket du NET'S reprend ses engagements dans tous les championnats : national, régional et départemental.

Toujours plus de licenciés, record encore battu en 2016-2017 ! L'école de basket, labélisée par la Fédération nationale, est dirigée par Denis. Elle s'apprête à accueillir les plus jeunes, débutants ou confirmés, les mercredis après-midi. Pour les plus grands, de minimes à juniors, les résultats encourageants de la saison passée nous laissent à penser que la saison qui arrive sera passionnante. Tous les joueurs et coaches sont motivés ! Enfin, pour les grands, 5 équipes séniors nous représenteront à tous les niveaux de compétition. L'apprentissage des règles et des valeurs du sport est aussi un objectif du NET'S. La formation de jeunes (et de moins jeunes...) arbitres et d'encadrants est dirigée par Christophe.

Vous ou votre enfant souhaitez pratiquer ou apprendre le basket-ball ? Des places restent disponibles dans certaines équipes, filles ou garçons.

Vous souhaitez vous investir dans un club à taille humaine, nous avons besoin de vous. **Contactez-nous pour de plus amples renseignements au 06 86 40 32 74.** Et n'oubliez pas de venir supporter les équipes lors des matches du vendredi soir, samedi et dimanche au gymnase Alex-Jany, face au collège Romain Rolland. Ambiance assurée !

Eric ANTONIUK, Président du Club

## Le secours catholique

La permanence du SECOURS CATHOLIQUE de Saint-Jean se tient tous les mardis de 9 h à 11 h dans la salle paroissiale, au 1<sup>er</sup> étage, boulevard des Pensées (sauf le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois et pendant les vacances scolaires).

Ont lieu, également, tous les jeudis de 9 h à 12 h des ateliers conviviaux, gratuits et ouverts à tous. Ces ateliers permettent des rencontres, du partage et des échanges loin des soucis quotidiens.

L'équipe du SC remercie la municipalité pour son autorisation de tenir un stand de vente de gâteaux sur le marché de Saint-Jean. La participation nombreuse des Saint-Jeannais a permis de compléter le budget prévu pour une sortie à la mer. 44 personnes en ont bénéficié le 1<sup>er</sup> Juillet.

Pour nous contacter : 06 84 88 62 86  
ou : sec.cath.st.jean@hotmail.com

## Golden Hawks

Après une première année réussie, on remet ça en septembre !

La nouvelle association saint-jeannaise Golden Hawks a terminé l'année le 3 juillet par la tenue d'une auberge espagnole. Dans une super ambiance de danse country, tous les adhérents ont pu partager un fort moment de convivialité autour de petits plats et boissons en se remémorant les démonstrations faites en mars pour le carnaval et en juin pour débiter les fêtes de Saint-Jean.

Compte tenu du nombre croissant d'adhérents, les Golden Hawks ouvriront un créneau supplémentaire à la rentrée et les cours s'établiront de la façon suivante : le lundi soir de 19h à 20 h pour les débutants, de 20 h 10 à 21 h 10 pour les novices et de 21 h 15 à 22 h 15 pour les intermédiaires.

Reprise des cours : le lundi 11 septembre et le lundi 18 septembre pour les séniors de 10 h à 11 h 30.

Tous les cours y compris ceux des séniors auront lieu à la Salle de la Convivialité, Espace Alex-Jany et seront dispensés par un professeur de danse diplômé d'Etat. Enfin, si vous voulez passer un moment que vous n'oublierez jamais, ve-

nez assister au bal des Golden Hawks, le samedi 30 septembre 2017, à 21 h, à l'Espace Palumbo, l'entrée est à 5 euros, gâteaux et café offerts.

Moments d'émotions garantis !



## Saint-Jean Badminton Club



Pour certains sportifs, le mois de juin coïncide avec la fin de saison. C'est l'occasion de faire une coupure, de faire le point sur la saison passée mais également de commencer à programmer la saison prochaine.

Le SJBC, c'est plus de 200 adhérents. Du badiste débutant, converti récemment au badiste chevronné mordu de longue date, chacun peut trouver le niveau de pratique qui lui convient. Par exemple, un joueur pour qui le bad(minton) est un moment de détente ? Alors, le jeu libre est fait pour lui ! Dans ces créneaux, tous les niveaux sont représentés et mélangés, c'est donc un bon moyen de progresser en s'amusant !

Un joueur débutant qui souhaite connaître ou améliorer ses techniques ? Le club propose plusieurs créneaux enca-

drés pour les jeunes à partir de 5 ans mais également pour les adultes.

Et si ce joueur veut faire de la compétition, des créneaux encadrés pour les jeunes les plus motivés (jusqu'à 3 entraînements par semaine), pour les adultes et les interclubs : plusieurs équipes de différents niveaux engagées dans leurs catégories.

Cette saison 2016-2017 a été riche en émotions et activités ; avec 12 équipes engagées en interclubs, une première place pour les vétérans, de belles secondes places chez les jeunes et les seniors, des

joueurs classés « National », le club est encore monté d'un cran.

Pour fêter cela dignement et de façon conviviale, un apéritif a réuni les adhérents, ainsi que nos partenaires de la mairie, à l'occasion de l'assemblée générale qui a vu son bureau renouvelé de quelques nouvelles têtes.

Le club organise une journée porte ouverte le mercredi 6 septembre de 17 h à 18 h 30 au gymnase Cassin pour les jeunes de 5 à 16 ans. Entrée libre.

Si vous souhaitez nous rejoindre :  
[sjbc31.wixsite.com/sjbc31](http://sjbc31.wixsite.com/sjbc31)

## Les galopins randonneurs

Les galopins randonneurs vous proposent 3 sorties d'ici cet hiver :

### - Septembre :

Caylus en Tarn et Garonne et les dunes de Marnave dans le Tarn

### - Octobre :

Lac des Auzerals près Rabastens et randonnée autour de Cagnac avant le Musée de la Mine (Tarn)

### - Novembre :

Souels sur Cordes et Bruniquel Montricox (Tarn)

Pour tous renseignements complémentaires :  
[lesgalopinsrandonneurs@gmail.com](mailto:lesgalopinsrandonneurs@gmail.com)  
ou Chantal Miellin, Présidente :  
06 87 27 07 20

## Secours Populaire



Toute l'année les bénévoles du Secours Populaire se mobilisent pour aider les personnes en difficulté.

Etre bénévole au SPF, c'est accueillir, écouter, accompagner, apporter une aide, participer à des collectes, assurer des tâches administratives et logistiques, animer, proposer et développer une solidarité active.

Des temps forts marquent nos actions, ce sont les campagnes nationales. Dans le cadre de celle des Vacances, plusieurs familles sont parties une journée à la mer, une

journée sur le tour de France et des enfants en séjours de vacances.

En septembre commencera la campagne Pauvreté-précarité, puis en décembre celle des Pères Noël verts.

Pour développer nos actions de solidarité, nous avons besoin de bénévoles prêts à agir et à donner du temps.

Vous voulez vous engager à nos côtés en appliquant des valeurs de partage et de respect, venez nous rencontrer le jeudi après-midi, de 14 h à 17 h à notre adresse :

Secours Populaire Français  
Zone Loubet - local 54  
31240 L'UNION  
Tél. : 07 86 21 30 51

## Etat civil

### Naissances\*



Emma BLANC .....	19/05/2017
Baptiste AUBERT .....	28/05/2017
Paul HOURQUET .....	04/06/2017
Romain GILLES .....	06/06/2017
Baptiste HERANT MANCEBO .....	01/07/2017
Lana BENDAREUR .....	14/07/2017
Antonin BRUN .....	22/07/2017
Mathieu SAUSSINE .....	27/07/2017
Chloé MOLINIER .....	30/07/2017
Émilie REPENTIN .....	03/08/2017
Manoah DECLERCQ .....	06/08/2017
Inès ALLALI SOL .....	11/08/2017
Enzo LEMAIRE GONDOLO .....	11/08/2017
Romane TISSEYRE .....	11/08/2017
Edouard GAUBERT .....	14/08/2017
Eloïse LASSERRE .....	19/08/2017

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

### Mariages\*



Jade MAISONHAUTE et Aurélien PELENC .....	26/05/2017
Marlène VALLÉE et Emmanuel PUGES .....	03/06/2017
Emilianna GAMASSA et Aurélien HUERGA .....	24/06/2017
Sarah DOURNES et Stéphane GARRIGUES .....	24/06/2017
Virginie CUSSAT et Guillaume FOUGEROUX .....	24/06/2017
Emilie AUBRY et Erié LE BRIS .....	08/07/2017
Valérie JANNIC et Jean-Pierre PEYRI .....	15/07/2017
Sophie PASUTTO et Cédric DRUART .....	29/07/2017
Léa JOURDAIN et Geoffroy THIVET .....	05/08/2017
Hélène NGUYEN et Charles DUFOUR .....	26/08/2017

Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples.

*\*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentes.*

### Décès



Sylvie MULÉ .....	04/06/2017
Danielle LISSARAGUE née CHARPENTIER .....	16/06/2017
Juliette HERBRETEAU née VITASSE .....	18/06/2017
Arlette LUONGO née WANSCH .....	24/06/2017
Francesca SÉLI née SARTORIO .....	25/06/2017
Roland SAVY .....	06/07/2017
Étienne COMBES .....	14/07/2017
Anne LEMAGNER née PERSONNET .....	16/07/2017
Renée DEMAY née RIVES .....	20/07/2017
Monique GULIA .....	26/07/2017
Olivier CRUZALEBES .....	29/07/2017
Caroline AUCHER .....	01/08/2017
Justine CRUZEL née MANSET .....	08/08/2017
Rosette ARMANGOL née GONZALEZ .....	11/08/2017

Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

## À VOTRE SERVICE

### SÉCURITÉ-URGENCE

**Police** : 17  
**Pompiers** : 18  
**Samu** : 15  
**Toutes urgences** : 112  
**Médecins de garde**  
 « Allô docteur » : 39 66  
**Centre antipoison** : 05 61 49 33 33  
**Enfants disparus** : 116 000  
**Enfance en danger** : 119  
**SOS femmes battues** : 36 19  
**Police municipale** : 05 61 37 63 17  
 Portable : 06 75 08 49 12  
 Astreinte : 06 07 96 19 86

### ÉLUS

**Sénatrice** : Françoise Laborde  
 116, avenue des Minimes  
 31200 Toulouse  
 Tél. : 05 61 13 28 90  
**Conseillers départementaux** :  
 Jean-Jacques Mirassou  
 Marie-Dominique Vézian  
 Tél : 05 34 25 02 90  
 (sur rendez-vous)  
**Maire** : Marie-Dominique Vézian  
 sur rendez-vous en mairie  
 Tél : 05 61 37 63 02

### Paroisse

Les communautés paroissiales du secteur de l'Union vous font part de l'arrivée du nouveau curé, le père John-Christopher CONNOLLY. Il sera installé officiellement le samedi 9 septembre, lors de la messe à 18 h 30 en l'église de L'Union, par monseigneur Robert le Gall, archevêque de Toulouse.

### Stationnement

A de nombreuses reprises, il a été constaté que des véhicules étaient stationnés sur le territoire communal de manière anarchique (sur des trottoirs, des espaces verts...). Les espaces verts détériorés sont remis en ordre aux frais des contribuables.

Ces stationnements illicites provoquent non seulement des gênes pour les Saint-Jeannais mais perturbent également le bon fonctionnement des services en charge de l'entretien des espaces verts et de la voirie ainsi que du ramassage des ordures ménagères.

Il est donc fait appel au civisme de tous les habitants afin de garer les automobiles sur les espaces prévus à cet effet sans encombrer le domaine public. La police municipale effectuera régulièrement des contrôles et verbalisera les véhicules en infraction.



### Elections

Les administré(e)s n'ayant pas reçu leurs cartes électorales en 2017 peuvent se faire connaître en mairie auprès du service des Elections ou en envoyant un mail à l'adresse : [elections@mairie-saintjean.fr](mailto:elections@mairie-saintjean.fr)  
 Pour les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales, vous avez la possibilité de le faire jusqu'au 31 décembre 2017.

## Expression libre de la majorité

**A** la sortie de la première Conférence Nationale des Territoires qui s'est réunie le 17 juillet dernier au Sénat, en présence du Président de la République et du Premier ministre, les élus ont exprimé leur inquiétude face à un nouveau tour de vis annoncé sur les finances locales.

Le Président Macron a confirmé que l'effort d'économies demandé aux collectivités ne sera pas de 10 milliards d'euros, comme annoncé pendant la campagne, mais de 13 milliards. Le Chef de l'État a assuré qu'il n'y aurait pas de baisse des dotations... tout au moins dans le budget 2018. Mais il a été clair : il est demandé aux collectivités de réduire drastiquement leurs dépenses, dès l'an prochain.

Dans la foulée de ces annonces, c'est un décret du Ministère de l'Action et des comptes publics qui supprime 216 millions d'euros sur la mission « relations avec les collectivités territoriales ». Principales victimes : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotations pour lesquelles notre commune est éligible. Nous avons sollicité la DSIL pour la mise en œuvre de l'ascenseur de l'école primaire Preissac dans le cadre de notre programme d'accessibilité PMR. Nous ne savons pas, à l'heure actuelle, si ce financement est maintenu. Grâce à notre gestion rigoureuse et à notre politique de

désendettement, nous pouvons autofinancer nos investissements. Mais les concours de l'Etat ou du Conseil Départemental sont indispensables pour les projets les plus importants. Réduire ces aides, c'est prendre le risque d'un ralentissement des investissements des collectivités qui représentent 67 % des investissements publics de notre pays. Depuis 2014, ils ont déjà ralenti d'environ 6 % par an ; ce qui n'est pas le cas à Saint-Jean où nous maintenons notre enveloppe d'investissement aux environs d'1,4 millions d'euros, hors projet « Les Granges ».

Quant au sujet très attendu de la taxe d'habitation, Emmanuel Macron a confirmé que la réforme serait lancée dès 2018, et qu'elle se ferait sur trois ans, promettant aux élus que le manque à gagner pour les communes serait compensé à l'euro près, mais en enlevant une partie de leur autonomie financière.

Ces réformes annoncées nous imposent une grande vigilance, non seulement sur les financements des projets municipaux dans l'avenir, mais aussi sur la poursuite des actions municipales engagées et sur la mise œuvre de nouvelles. Pourtant, les services publics d'accompagnement, notamment pour les situations des Saint-Jeannais les plus fragiles, sont indispensables et nous continuerons à y être attachés.

---

## Expression des groupes d'opposition

Pour une vie saine et démocratique

**O**uvrir un débat concernant la vie communale et les impôts locaux ne devrait pas être interdit si l'on veut faire vivre la démocratie locale. C'est pourtant face à un mur que nous sommes heurtés lors du dernier conseil municipal au sujet des charges supportées par le contribuable pour le fonctionnement des activités périscolaires. Un enjeu majeur car les chiffres sont là : les charges des activités périscolaires s'accroissent pour les contribuables. Pour l'ALAE, en 2015 le coût global était de 1 million d'euros pour 602000 heures, le financement ressortait à 100 000 euros pour les familles d'usa-

gers, 390000 pour la caf et 510000 pour le contribuable. En 2016, le coût global s'élève à l'identique pour 512000 heures facturées financées par 95000 euros pour les familles d'usagers, 356000 pour la caf et 606000 euros pour le contribuable. La part supportée par le contribuable augmente de près de 20%. N'y a-t-il pas la matière à débattre ? Mais pour l'adjointe à l'Éducation, c'est circulez il n'y a rien à voir. Pourtant il va falloir songer sérieusement à rééquilibrer ce budget. Malgré une légère baisse du coût global de ces services municipaux entre 2015 et 2016, le reste à charge réglé par le contribuable Saint-Jeannais augmente ! Il est donc sain et opportun de se poser des questions sur l'organisation et les prestations.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

**Philippe ECAROT, Marianne MIKAHALOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT**

**N**ous voici enfin dans une période de rentrée, avec une nouvelle assemblée législative qui ne doit pas décevoir, à la suite d'une campagne toute particulière, et où les promesses n'ont pas manqué. Nos concitoyens demeurent dans l'expectative, mais en même temps semblent prêts pour le changement tant annoncé, dans le respect de l'ordre social. Au niveau local, notre commune doit faire face à des choix de plus en plus limités quant aux options budgétaires, sachant que le désengagement de l'Etat sur le plan des dotations nous

contraint à des choix stratégiques.

Nous craignons donc que pour les prochains budgets la pression fiscale sur les ménages ne se renforce, ce que redoute la majorité de nos administrés.

D'autre part nous tenons à rendre un vibrant hommage à Roland SAVY qui nous a quitté il y a quelques jours, et qui était particulièrement impliqué dans la vie associative de notre quartier de Bordeneuve. Nous ne l'oublierons pas.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente rentrée.

L'ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE » (PERMANENCE PROCHE DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE) :

**Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux 31240 SAINT-JEAN**



MUNICIPALITÉ  
saintjean

espace René-Cassin

LICENCES SPECTACLE : 1-1081817, 2-1081819, 3-1081820

DIM.  
**24**  
SEPT.  
2017  
16h00

MUSIQUE

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE



# CONCERT des HARMONIES

de Quint Fonsegrives et de l'Union

Infos spectacles : 05 61 37 63 28  
[www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr)

